

► Chapitre 1

Les fonctions de la comptabilité

Ce que vous allez apprendre

- La comptabilité existe depuis six millénaires. Elle a été présente dans toutes les civilisations depuis l'Antiquité, Sumer, Égypte, Grèce, Rome. La comptabilité actuelle fait preuve d'une grande stabilité depuis le Moyen Âge, où la partie double a été inventée. La comptabilité a précédé l'invention de l'écriture et de l'alphabet, qui ont été inventés pour elle, et plus tard appliqués à la littérature ou au théâtre.
- La comptabilité a trois qualités :
elle sert à compter ;
elle sert à analyser ;
elle sert à communiquer.
- Comme instrument de mesure elle a aussi trois aspects importants :
mesurer pour se souvenir ;
mesurer pour partager ;
mesurer pour agir.

Il y a quelques années, l'un de nous a écrit² plusieurs articles et ouvrages sur l'origine de la comptabilité. On peut situer la naissance de la comptabilité dans une civilisation à partir du moment où elle est capable d'utiliser la technique mathématique des bijections (un animal est représenté par un doigt de la main d'abord, ensuite par un caillou d'une forme spéciale, un jeton ou une entaille dans une branche). Ensuite, inévitablement les systèmes de nombres et l'arithmétique apparaissent et les techniques comptables se développent. Comme le plus souvent, parallèlement une organisation sociale se met en place et une élite se dégage, tantôt fondée sur la force brutale, tantôt fondée sur l'intelligence et la manipulation, la puissance publique s'affirme et dicte ses contraintes sociales. La conscience des nombres allant de pair avec la conscience de la collectivité, la seconde utilise largement la première pour des raisons pratiques : il faut financer les activités publiques, donc lever des impôts et des taxes, donc connaître les richesses et les flux de richesses et donc en compter au moins certains types (le grain, le bétail) en utilisant des techniques de comptage et des supports servant à archiver ces comptages.



On peut considérer trois étapes historiques dans l'évolution de la comptabilité au service de l'humanité : à l'origine la comptabilité, essentiellement concrète et descriptive, avait un seul but et donc une seule capacité : compter, au sens le plus trivial du terme ; dans une période intermédiaire, la comptabilité rattache les faits isolés les uns aux autres autrement que par simple addition et s'érige en système. Le simple but de compter s'infléchit : on veut analyser ; enfin dans une période plus moderne, le système trop descriptif, trop concret a tendance à devenir modèle, et la comptabilité devenue ambitieuse s'essaie à donner une image globale d'elle-même : on veut communiquer.

I. LE DEGRÉ ZÉRO DE LA COMPTABILITÉ : LA CAPACITÉ DE COMPTER

L'humanité a d'abord essayé de compter, avec les pauvres outils dont elle disposait : des cailloux (d'où vient le mot calcul), les doigts de la main (origine du système décimal). Après des millénaires de règne de la force brutale et de spoliation de la veuve et de l'orphelin par des plus puissants, un grand roi babylonien, Hammourabi, sixième roi de la première dynastie de Babylone, vers 1800 avant J.-C., a posé le principe juridique qu'il n'était pas moral de spolier et de tuer les gens sans défense, la veuve, l'orphelin, l'esclave. Le code d'Hammourabi commence à décrire des principes juridiques pertinents, et le premier, il parle de ce qui deviendra la comptabilité. De son règne subsistent de nombreuses tablettes cunéiformes qui renferment des textes précieux sur la tenue légale des comptes. Certains auteurs ont déduit du dynamisme

économique sumérien et de la rationalité du code d'Hammourabi l'inévitable développement d'une pratique comptable très courante dans les organisations comme les temples et institutions religieuses. On imagine sans peine une armée de scribes passant le plus clair de leur temps à modeler des boulettes ou des tablettes d'argile, à manier les stylets pour conserver une trace des additions et pour vérifier les calculs. Les principaux musées du monde possèdent de nombreuses tablettes de ce type. N'hésitez pas à aller les voir si vous allez à Paris, à Londres, à Philadelphie ou à Berlin.

Les tablettes qui étaient apparues vers 4000 avant J.-C. ont évolué et au temps d'Hammourabi on peut distinguer dans certaines d'entre elles les éléments essentiels d'un compte, ancêtre de la comptabilité moderne : enregistrement de la catégorie d'objets livrés, des noms des personnes concernées par le contrat, mention des livraisons totales et partielles. Les Sumériens disposaient de sortes de fiches comptables où les chiffres et le texte étaient mélangés ; éléments descriptifs, ils n'avaient pas pour but d'effectuer des opérations ultérieures autres que la vérification. Cette vérification, matériellement représentée par des points ou des tirets, prouve que le pointage est une notion aussi vieille que la comptabilité. Les Sumériens étaient également des financiers avisés qui manipulaient les tables de carrés et de puissances et ils savaient résoudre les problèmes d'intérêts composés et distinguer les intérêts et le capital qui les a générés.

À peu près à la même époque et parallèlement, les comptables égyptiens se distinguent : ils utilisent l'écriture hiéroglyphique, forme abrégée des hiéroglyphes, employée en économie domestique. Le scribe, pour accéder à sa carrière, devait connaître l'arithmétique et les éléments de la tenue des livres. Les Égyptiens employaient déjà le système décimal, contrairement aux Sumériens qui calculaient en base 60. Ils avaient des mathématiques strictement additives et cette unique opération, l'addition, typique de toutes les comptabilités de tous les temps, obligeait à des procédés de calcul difficiles. Les comptes égyptiens pharaoniques étaient plutôt moins bien structurés que les comptes de Babylone, mais les scribes effectuaient déjà des observations statistiques et des prévisions intéressantes.

À partir de 300 avant J.-C. l'Égypte, devenue hellénique, adopte la langue et les pratiques grecques. L'écriture cursive, la langue se modifie et peu de spécialistes, même aujourd'hui, peuvent décoder l'écriture démotique. Malgré cela, des documents comme le papyrus de Zenon comportant des lettres, des notes, des comptes, des devis, des quittances permettent d'avoir une idée de la comptabilité de cette époque. Le papyrus de Zenon montrait déjà la distinction entre les comptes de denrées agricoles inventoriant des objets et les

comptes de flux strictement monétaires. Il existait déjà un éphéméride, registre donnant le détail des opérations quotidiennes et des comptes plus généraux résumant les transactions de plusieurs jours. Les Égyptiens savaient même falsifier les comptes pour redresser certaines situations, de stocks par exemple (rentrées fictives assorties de sorties fictives donnant l'existant plus ou moins douteux).

La comptabilité grecque fut également très développée : les historiens considèrent que les temples jouèrent, les premiers, le rôle de banquiers et inventèrent, en quelque sorte, la fonction et ces institutions financières connaissaient et utilisaient le chèque et la lettre de change, instruments économiques fondés sur la confiance. La confiance et le crédit sont essentiels dans l'activité commerciale, partout dans le monde et à toutes les époques. Le prêt à intérêt était courant et les calculs financiers aussi. Ensuite vint la comptabilité romaine.

On a conservé de nombreux vestiges de la comptabilité romaine. La minutie du droit romain est en profonde harmonie avec la précision de toute comptabilité. Tenir des livres de comptes était, à Rome, pour le chef de famille, une obligation semblable à celle de nos commerçants modernes. Cicéron (106-43 avant J.-C.) dans ses « Actions contre Verrès » apporte des précisions sur les livres comptables romains : le principal document comptable était le livre des recettes et des dépenses, mais ce *codex* n'était pas le seul registre (*tabulae*) tenu ; les *adversaria* et les *ephemeris* permettaient de conserver l'enregistrement de différents types de transactions. Le registre le plus complet était le *Codex rationum* qui comme tous les registres « officiels » romains pouvait être produit en justice. La comptabilité romaine est la première qui donne une idée précise du rythme du temps dans les travaux comptables : les opérations quotidiennes enregistrées dans les *adversaria* et *ephemeris* sont périodiquement reportées une fois par mois (aux calendes du mois) après reclassement éventuel.

Éclairage

Toutes les comptabilités connues de cette époque présentent de nombreuses caractéristiques communes :

- une diversité des comptes avec une prépondérance des créances et des dettes ;
- un effort de présentation qui ne peut s'affranchir de la description ;
- l'utilisation du débit et du crédit qui n'est pas, contrairement à ce qu'ont écrit de nombreux historiens, la caractéristique essentielle de la comptabilité en partie double, mais l'expression d'une dualité à laquelle est sensible n'importe quelle ménagère distinguant ses recettes de ses dépenses. Dans certaines de ces comptabilités, en particulier celle de l'Ordre des Templiers, existent des prémices d'une comptabilité en partie double qui permettra ultérieurement d'ériger le savoir comptable en système.

Il a ensuite fallu attendre longtemps les progrès suivants. Au Moyen Âge, la comptabilité type est concrétisée par la rédaction d'un registre unique, chronologique qui décrit surtout, mais pas exclusivement, les opérations avec les clients, les fournisseurs et les banquiers en débit et en crédit. On trouve assez souvent des enregistrements en forme d'articles mais « article » est à considérer dans le sens journalistique du terme : il s'agit plus d'une description des opérations que d'une analyse. À ces premiers registres descriptifs succèdent des mémoires évolués qui contiennent un embryon d'analyse : on essaie d'opérer une classification des « comptes » selon leur nature, on essaie de classer les biens, de distinguer les biens stables et les dépenses à fond perdu. Ces nécessités, déjà pressantes, le sont d'autant plus que le commerçant, le banquier, l'abbaye, l'armateur ont plusieurs succursales ou établissements géographiquement distincts. La diversité des unités de production et de service et la complexité croissante des transactions rendent la division du registre unique indispensable et les techniques évoluent vers la comptabilité en partie simple, caractérisée par la naissance des comptes, ensemble de tableaux comptables décrivant un type d'opération ou résumant l'activité d'une unité de production. Assez rapidement, dans ces comptes, une colonne réservée aux augmentations, l'autre aux diminutions ; on passe ainsi des éléments « superposés » et des colonnes « séparées » aux colonnes « mariées ». Les besoins économiques justifient la création de comptes particuliers, tels le compte « Capital » d'abord utilisé par les compagnies à l'égard de leurs associés, puis étendu aux entreprises individuelles ou encore le compte « Profits et pertes » déterminant et classant les éléments du résultat.

II. LE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPTABILITÉ PAR LA CAPACITÉ D'ANALYSER

À partir de la fin du Moyen Âge, le moine Luca Pacioli, né vers 1447 et mort en 1517, dans son traité *Summa de arithmetica, geometrica, proportioni et proportionalita* publié en italien en 1494 a fixé pour longtemps (jusqu'à nos jours) les bases de la comptabilité en partie double. Son traité est la première encyclopédie de gestion et un remarquable traité de mathématiques. Il expose pour la première fois de façon cohérente les principes de la partie double qu'il n'a pas inventée mais dont il a assuré l'essor dans l'Europe chrétienne. Pacioli recommande



Éclairage

Luca Pacioli trace le chemin à ses successeurs, mais leur laisse de nombreux perfectionnements à réaliser puisqu'il n'indique pas quoi ni comment débiter ou créditer et qu'il ignore la notion de durée comptable. Mais sa façon de traiter les opérations est très moderne et n'a pas, pour l'essentiel, changé.

d'utiliser trois registres comptables : le mémorial, le journal et le Grand-livre. Après avoir recommandé de faire l'inventaire de tous les biens personnels et d'exploitation du commerçant, il détaille la tenue des différents registres : le mémorial permet d'abord l'enregistrement de toutes les opérations, sans analyse, dans la monnaie où sont effectuées les transactions ; le journal, ensuite, qui fonctionne en débit et en crédit et qui est rédigé sous forme d'articles, a le double but de reclasser les opérations chronologiques et de les exprimer en une même unité de compte ; le Grand-livre, enfin, où les débits et les crédits sont nettement différenciés, compte par compte.

III. DU SAVOIR-FAIRE AU FAIRE SAVOIR : LA CAPACITÉ DE COMMUNIQUER

Si chaque pays ne veut pas, dans un schéma cyclique bien connu, se refermer sur lui-même après quelques tentatives d'ouverture, l'émergence d'organisations internationales efficaces est une impérieuse nécessité, mais cette nécessité n'est pas toujours compatible avec les intérêts de tous les pays, en particulier avec ceux des États-Unis, qui verraient sans doute d'un mauvais œil la comptabilité internationale supplanter la comptabilité américaine. Dans tous les domaines économiques internationaux, un fait s'impose depuis quelques années : les réseaux informatiques, les réseaux sociaux et les technologies associées. Satellites de communication, Internet, etc. permettent d'avoir des liaisons supranationales sans autorisation des puissances publiques. Communiquer, échanger sans entrave est un fait qui se traduit déjà depuis longtemps dans la réalité boursière et financière, et qui progresse à pas de géant dans la réalité comptable. Nous avons besoin d'une normalisation comptable internationale comme nous avons eu besoin de standards de télécommunication, de télédiffusion ou de télépaiement. Ces derniers standards ont pu, par leur immatérialité et leur fugacité, échapper, pour une large part, aux États concernés. La comptabilité n'a pas cette rapidité et elle est restée rattachée dans tous les pays aux droits nationaux, aux pratiques juridiques, aux habitudes séculaires et donc elle est beaucoup plus facile à contrôler par des organisations adéquates. Plus rien n'empêche une entreprise de diffuser ses comptes dans les lieux les plus reculés de la planète à ses filiales ou à ses interlocuteurs les plus éloignés, mais elle demeure sujette à une forme qui englué ses initiatives, sa créativité au bon sens du terme. Certaines tentatives, comme celles de l'Union européenne, ont permis des avancées, même si elles demeurent modestes. Cette modicité est largement due au désir des États de ne perdre aucune de leurs prérogatives et de garder le plus possible le contrôle des questions financières.

Seul un organisme international au-dessus de tout soupçon, comme l'*International Accounting Standard Committee*, créé en 1973 et refondé en 2001, peut prendre en compte la lourde tâche de la gestion des savoirs et des organisations au plan mondial. Chaque pays souhaiterait prendre modèle sur les États-Unis : avoir un système qui soit une référence, qui soit même la seule référence, le seul recours, le seul arbitre, mais tout le monde n'a pas les moyens des Américains. Les institutions américaines les plus caractéristiques, telles que l'Autorité des marchés financiers (*Securities and Exchange Commission*), l'Institut des experts comptables (*American Institute of Certified Public Accountants*) et le FASB (*Financial Accounting Standard Board*) ont une communication exemplaire qui suscite l'envie et l'imitation. L'idéal serait d'avoir des organisations suffisamment transparentes pour faciliter les transactions financières, l'accès à l'information et améliorer l'efficacité des marchés. Mais l'efficacité et la transparence ne se décident pas par décret : elles sont avant tout motivées par les comportements des dirigeants, des actionnaires et des banquiers eux-mêmes dépendants de la culture économique qu'ils ont acquise et régis par le contexte juridique où ils effectuent leurs opérations. L'amélioration de la communication comptable a fait beaucoup de progrès, mais il en reste encore à faire.

Mesurer pour se souvenir

Chaque personne, spécialement dans les pays développés, accomplit chaque jour des dizaines d'opérations matérielles liées à sa subsistance ou à son agrément : acheter un journal, faire ses achats dans un hypermarché, recevoir un salaire, payer des impôts, spéculer en Bourse, dépenser de l'argent pour ses loisirs ou sa santé. Après quelques périodes (un mois entier, une année entière) le volume de ces transactions accumulées est considérable. Il n'est pas indispensable à chacun d'entre nous de tout se rappeler et nos capacités de mémorisation limitées ne peuvent pas nous dispenser de supports. Mais cette liberté « d'oublier » nos recettes et nos dépenses est dangereuse dans le cadre des organisations publiques ou des entreprises privées qui ont un besoin absolu de conserver des traces de leurs opérations. La comptabilité,



Éclairage

Les quelques observations ci-dessus montrent que depuis que l'histoire existe,

la comptabilité est présente dans toutes les civilisations.

Les spécialistes reconnaissent même qu'elle a précédé l'écriture dont elle a facilité le développement. Son objectif essentiel est de décrire et de mesurer. La comptabilité, système de description et de mesure de la réalité, a plusieurs bonnes raisons de le faire mais les trois plus importantes sont de mesurer pour se souvenir, de mesurer pour partager et de mesurer pour agir³.

quelle que soit sa forme, est la prothèse d'une mémoire collective. Même si ses techniques ne sont pas parfaites, elle permet d'enregistrer, de classer et de synthétiser sous forme monétaire des événements ou des transactions ayant des caractéristiques financières; même si elle ne résout pas tous les problèmes de mémoire individuelle ou institutionnelle, elle trouve une solution à certains d'entre eux, ceux qui ont une portée sociale déterminante.

Mesurer pour partager

Il existe plusieurs approches possibles des organisations en général et des entreprises en particulier. On a longtemps considéré la firme classique comme un ensemble d'hommes et de moyens ayant pour objectif la maximisation du profit, l'organisation à but non lucratif utilisant les mêmes moyens pour satisfaire l'intérêt général. De plus en plus, sous l'influence des théoriciens on est enclin à considérer toute organisation comme un lieu où les contrats se nouent. La conclusion des contrats suppose que chacun puisse se situer par rapport à son cocontractant et fasse la part des avantages pécuniaires et non pécuniaires qu'il retire de la coopération contractuelle. La comptabilité, dans de nombreux cas, pourra apporter, non pas *la solution unique* mais *des éléments de discussion* ou de négociation. Ces contrats pourront être explicites comme dans la relation d'achat et de vente ou implicites comme dans la relation d'imposition. De nombreux acteurs sont donc intéressés à la mesure des activités de l'entreprise afin d'en retirer un avantage: les propriétaires individuels ou les actionnaires, qui comptent en retirer un profit financier, les dirigeants qui ne sont pas obligatoirement propriétaires ou actionnaires et qui cherchent à mesurer l'efficacité de leurs décisions, les fournisseurs et les banquiers qui prennent des risques en accordant du crédit et qui veulent évaluer l'étendue de ce risque, les salariés souvent intéressés aux bénéfices, l'État et les différents administrateurs qui prélèvent des impôts et des taxes, les organismes de tutelle qui sont garants de la moralité des opérations financières, les contrôleurs divers et auditeurs qui analysent la régularité des transactions. D'une manière ou d'une autre tous ces agents ont vocation à obtenir une partie des revenus des organisations et la première condition du partage est la mesure: sans mesure il n'est pas possible de répartir correctement un montant global ni d'optimiser cette répartition en exerçant des arbitrages.

Mesurer pour agir

Les organisations, si elles veulent assurer leur pérennité, doivent avoir une stratégie. Cette stratégie doit être fondée sur des moyens, en particulier financiers, qui sont engagés dans des programmes d'actions ou retirés de ces